

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

SYNDICAT MIXTE DU SCOT PLAINE DU ROUSSILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 28 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars à dix-sept heures, suite à une convocation en date du quinze mars deux mille vingt-quatre, les membres du Comité syndical du SCOT Plaine du Roussillon se sont réunis dans une salle de réunion de l'Agence d'urbanisme Catalane à Perpignan (9, Espace Méditerranée - 4^{ème} étage), sous la présidence de Jean-Paul BILLES, Président de l'établissement public.

Etaient présents (délégués titulaires et suppléants) :

Marc BENASSIS, Jean-Paul BILLES, Jean-Louis CHAMBON, Alain DARIO, Alain DOMENECH, Jean-Luc GAMEZ, Roger GARRIDO, Soraya LAUGARO, Maya LESNE, Cécile MARGAIL, Théophile MARTINEZ, Josiane PONTICACCIA-DORR, Louis SALA et Thierry SOLDA.

Absents excusés (délégués titulaires et suppléants) :

Séverine ADROGUER-CASASAYAS, Louis ALIOT, Marion BRAVO, Gilles FOXONET, Jacqueline IRLES, Christophe MANAS, Jean-Charles MORICONI, René OLIVE, Patrick PASCAL, Jean-Marc PUJOL, Fernand ROIG, Michel THIRIET, Pascal TRAFI et Jean VILA.

Absents ayant donné procuration :

Néant.

Assistaient également à la séance :

Pascal FOURCADE (AURCA)
Eve GOZE (Syndicat mixte du SCOT Plaine du Roussillon)

Le quorum n'étant pas atteint (14 personnes présentes sur 45 membres en exercice), le Président du Syndicat Mixte, Jean-Paul BILLES, lève la séance conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et précise que le vote des affaires portées à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure (Lundi 8 Avril 2024 à 14h30) qui se tiendra sans condition de quorum.

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 14

Quorum : 23 membres

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 14